

PORTRAIT D'UNE AVOCATE PÉNALISTE

Marie Dosé : Plaider sans effet de manche



C'est une bûcheuse invétérée. Fille d'instituteurs et petite-fille d'ouvriers, élevée en Lorraine, Marie Dosé devait être pianiste professionnelle. Mais frappée soudainement par une forme très grave de psoriasis aux mains, soignée pendant un an à l'hôpital, elle a dû y renoncer au sortir de l'adolescence. « *Je suis entière et exclusive. Je ne voulais pas de l'injustice de la maladie qui choisit à ma place. Par défi et par dépit, j'ai choisi d'étudier le droit avec la même hygiène de travail.* » Avec entêtement. Éveillée à l'art des plaidoiries par maître **Henri Leclerc**, qu'elle avait vu à la barre un jour à Nancy, hasard salvateur, elle a revêtu la robe noire à son tour. À Paris, elle a fait ses premières armes chez lui, puis auprès de maître **Michel Konitz**, confrère bientôt retraité qu'elle porte aussi aux

nues. Par goût d'indépendance et désir de liberté, elle n'est pas restée longtemps simple collaboratrice. Au 156 rue de Rivoli, elle a intégré le « *village des avocats* », où exercent des membres influents du barreau. Avant de s'installer rue du Louvre. Dans son bureau feutré et boisé, elle confie : « *Avocat, c'est le plus beau métier du monde. Ma raison d'exister. À l'audience, je suis à ma place, épanouie.* »

À 42 ans, c'est l'une des pénalistes les plus cotées de France. Une pointure. Elle a entre les mains les dossiers brûlants de la République : **affaire Boulin**, **attentat de Karachi**, **affaire Tarnac**, etc. Elle a obtenu en 2009 la condamnation du chanteur de raï **Cheb Mami**, coupable d'une tentative d'avortement forcé sur son ex-compagne. Et défendu avec fougue le Coluche arménien, **Vardan Petrosyan**, emprisonné cinq ans pour son implication dans un accident de la route meurtrier, mais libéré fin février. « *Je suis une avocate de terrain. Mon quotidien, ce ne sont pas les grosses affaires. Parfois elles m'obsèdent, mais je n'en sens pas la pression* », précise-t-elle. Spécialiste de la défense des sans-papiers, Marie Dosé plaide aussi pour les violeurs, des assassins et des musulmans radicaux soupçonnés de terrorisme. Les clients viennent à elle sans qu'elle

sache comment, sans doute attirés par sa réputation, et elle les accepte toujours. Sa seule exigence : rester libre de sa défense. De Fleury à Meaux, elle va souvent en détention pour les rencontrer. « *Je veux être là où la République les a mis, dans la même odeur, là où des rats circulent. Je me nourris de ces relations nouées au parloir, elles me portent.* » Elle aime surtout l'idée d'être « *une passerelle* » entre ces êtres déconsidérés et les autres : procureur, jurés, victimes, journalistes et juges, parfois impitoyables. Son aspiration ? « *Faire exister l'accusé en dehors de ce qu'il a fait.* »

« *C'est une juriste fine et rigoureuse, créative, dotée d'empathie et d'écoute. Elle est déterminée et dynamique. Elle allie réflexion et action* », juge **Fabienne Boulin**, la fille du ministre sûrement assassiné en octobre 1979. C'est grâce à Marie Dosé que la famille Boulin a obtenu en 2015 la réouverture de l'enquête. C'est grâce à elle que le juge d'instruction **Étienne Lesaux** a demandé il y a peu la déclassification de documents classés secret-défense. Une déclassification à laquelle le ministre de l'Intérieur, Bruno Le Roux, décisionnaire, serait favorable.

Malgré les succès, l'avocate tâche de garder la tête froide. De même qu'elle ne veut pas attacher d'importance à sa notoriété grandissante, en butte à la pipolisation – elle vit avec l'écrivain **Marc Villemain**, dont elle élève aussi le fils, mais ne veut pas évoquer sa vie privée. Pour celle qui n'a pas de télévision, pas question de faire des effets de manches : elle adore son métier, mais cultive la simplicité. Elle admire par-dessus tout ses confrères étrangers qui plaident avec courage et conviction devant des juges corrompus, d'Erevan à Libreville. Là où les prisons sont « *des mouroirs du Moyen Âge* ».

Marie Dosé travaille 15 heures par jour, mais nourrit un besoin vital de culture : lectures, sorties au théâtre et au cinéma. Une grande gueule ? « Je me mets souvent en colère lors des plaidoiries », admet-elle seulement. Récemment, elle a aussi contesté haut et fort l'assignation à résidence de militants écologistes. « *Je suis de gauche et je l'assume*, dit-elle encore. *Mais l'application sans trêve de l'état d'urgence, c'est une mauvaise réponse aux attentats terroristes. Une réponse à court terme.* » L'avenir politique lui semble sombre. « *Mais sombre, c'est ma couleur* », note-t-elle. Pourtant, ses yeux pétillent... 🔴



texte CORINE CHABAUD
photo FRANCK FERVILLE
La Vie – N° 3732 du 9 au 15 mars 2017